au Cœur sacré de Jésus, de couronner son œuvre, et de combler ces généreux et sants désirs. J. D.

CONTITUTONS

La Gazelle des Familles Canadlennes paraît tous les quinze jours Le prix de l'abonnement, qui n'est que d'un écu, doit être payé invariablement au commoncement de chaque année.

Toutes les correspondances concernant la rédaction et les abonnements, ainsi que les échanges, devront être adressés au rédacteur, à Varennes.

Nous autorisons tous ceux à qui nous adressons plusieurs exemlaires, à récevoir le prix des abonnements.

On pourra déposer a Québec, le prix des abonnements chez M. le secrétaire de l'archevêché....

A Montréal, le Révd. M. Picard, du seminaire de St. Sulpice, M. J. Godin, professeur à l'école Normale Jacques Cartier et M. Pierre Picar marchand d'ornements d'Église, sont chargés d'enrégistrer les nouveaux abonnés et de recevoir le prix de leur abonnement.

A Rimouski, M. l'abbe Gagne, du seminaire de cette localité nous rendra les memes services.

AVIS

UN de nos agents de Montréal, M. PIERRE PICARD, a' en mains un riche assortiment D'ORNEMENTS D'EGLISE, DE TABLAUX, DE LIVRES D'ÉCOLE, etc. Tous ces objéts sont livrés à des prix EXCESSIVEMENT RÉDUITS, et tous ceux qui se rendent à Montréal, devraient visiter, dans leurs intérêts, son établissement de la rue St. Antoine, près de l'Evêché. 15 Juillet, 1870.